ART. PREMIER N° 353

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

### TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

Nº 353

présenté par M. Brottes

#### **ARTICLE PREMIER**

I. – À l'alinéa 15, supprimer les mots :

« par énergie ».

II. – En conséquence, compléter le même alinéa par les mots :

« par type d'énergie ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel